

mais les uns l'ont fait avec plus de sévérité que les autres. De là, dans leur sein, comme on le sait, quatre distinctions : *les Observants, les Réformés, les Déchaussés ou Alcantarins, les Récollets*. Pourtant l'union entre eux n'a pas complètement disparu. En effet, bien que chacune de ces familles diffère des autres par ses privilèges, ses statuts, ses coutumes, et qu'elle possède ses provinces et ses noviciats particuliers, toutes cependant, afin de ne pas détruire le principe de l'unité primitive, ont conservé l'obéissance à un seul et même chef, qui de droit (1), s'appelle *Ministre Général de tout l'Ordre des Mineurs*. Quoi qu'il en soit, cette quadruple distinction, si elle a entravé les avantages plus marqués qu'on pouvait espérer d'une unité parfaite, ne ruina pas cependant la discipline religieuse. Ces quatre familles ayant eu pour auteurs et pour propagateurs des hommes embrasés du désir de sauver les âmes, doués d'une vertu et d'une sagesse éminentes, méritèrent la bienveillance et la faveur des Pontifes romains. Grâce à la force et à la fécondité puisées à cette source, elles purent encore porter des fruits de salut et renouveler les exemples des premiers Franciscains. Mais existe-t-il une institution humaine qui puisse échapper aux atteintes de l'âge ?

L'expérience nous l'apprend : le zèle pour la perfection qui, à l'origine et durant la jeunesse des Ordres religieux, est d'ordinaire si généreux, se ralentit peu à peu et la ferveur première des âmes s'affaiblit avec le temps. A cette cause intime de vieillesse et de caducité qu'apporte avec lui le cours même des âges et qui est commune par nature à toutes les sociétés humaines, est venue s'en ajouter une autre violente et d'un caractère tout extérieur. La furieuse tempête qui depuis un siècle et plus s'est déchaînée contre le catholicisme, devait logiquement sévir contre les Ordres religieux, troupes auxiliaires de l'Église. Quelle contrée, quelle plage de l'Europe ne les a pas vus dépouillés, expulsés, exilés, traités en ennemis ? C'est un véritable prodige qu'il faut attribuer à la divine Providence, s'ils n'ont pas été exterminés. Mais ces deux causes réunies n'ont pas été sans leur infliger de graves dommages. En butte à ces deux forces délétères il était impossible que les liens de

(1) LÉON X, Const. *Ite et vos*.